



CRITÈRES DE SÉLECTION ADDITIONNELS POUR L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR 2020

Sous révision de le 6 avril 2020

Critères de sélection finaux approuvés par le Conseil de course de vitesse – 19 février 2020, Modifié le 2 mars 2020

1. Général

- 1.1. Les critères additionnels sont soumis aux principes et procédures énoncés dans le document *Procédures de sélection de l'équipe nationale de vitesse 2020* qui se trouve sur le [site Web de CKC](#).
- 1.2. Les compétitions ci-dessous sont celles pour lesquelles Canoe Kayak Canada identifiera des athlètes/équipages juniors éligibles en 2020 :
 - 1.2.1. Championnats du monde junior de course de vitesse FIC 2020 - Brandebourg, Allemagne, 16-18 juillet 2020
 - 1.2.2. Championnats panaméricains 2020, 7-10 mai 2020
 - 1.2.3. Régate internationale des Espoirs Olympiques - Szeged, Hongrie, 18-20 septembre 2020
- 1.3. Les athlètes sélectionnés pour faire partie de l'équipe des championnats du monde Junior ne pourront être sélectionnés pour l'équipe des championnats du monde U23 ou l'équipe des championnats du monde pour les épreuves non olympiques 2020.

2. Objectifs de performance

Les critères de l'équipe nationale junior 2019 sont guidés par les objectifs de performance de CKC, c'est-à-dire lorsqu'un athlète démontre le potentiel de terminer parmi les 8 premiers dans une épreuve olympique lors de la compétition internationale pour laquelle il est considéré.

3. Procédures de sélection

3.1. Éligibilité

- 3.1.1. Les athlètes doivent être âgés de 15 ans ou plus en 2020 (nés le 31 décembre 2005 ou avant).
- 3.1.2. Les athlètes participant aux championnats du monde junior doivent être âgés de 18 ans ou moins (nés le 1^{er} janvier 2002 ou après).
- 3.1.3. Les athlètes Espoirs Olympiques U17 doivent être âgés de 17 ans ou moins (nés le 1^{er} janvier 2003 ou après).
- 3.1.4. Les athlètes Espoirs Olympiques U16 doivent être âgés de 16 ans ou moins (nés le 1^{er} janvier 2004 ou après).
- 3.1.5. La totalité des membres des équipages considérés pour l'équipe des championnats du monde junior doit être éligible à la catégorie junior.

3.2 La sélection finale de l'équipe aura lieu d'ici le :

- 3.2.1 Championnats panaméricains : 26 avril 2020
- 3.2.2 Championnats du monde junior : 30 juin 2020
- 3.2.3 Régate internationale Espoirs Olympiques : 2 septembre 2020

3.3 Toutes les inscriptions des compétitions de l'équipe nationale junior 2020 doivent être approuvées par l'EC.

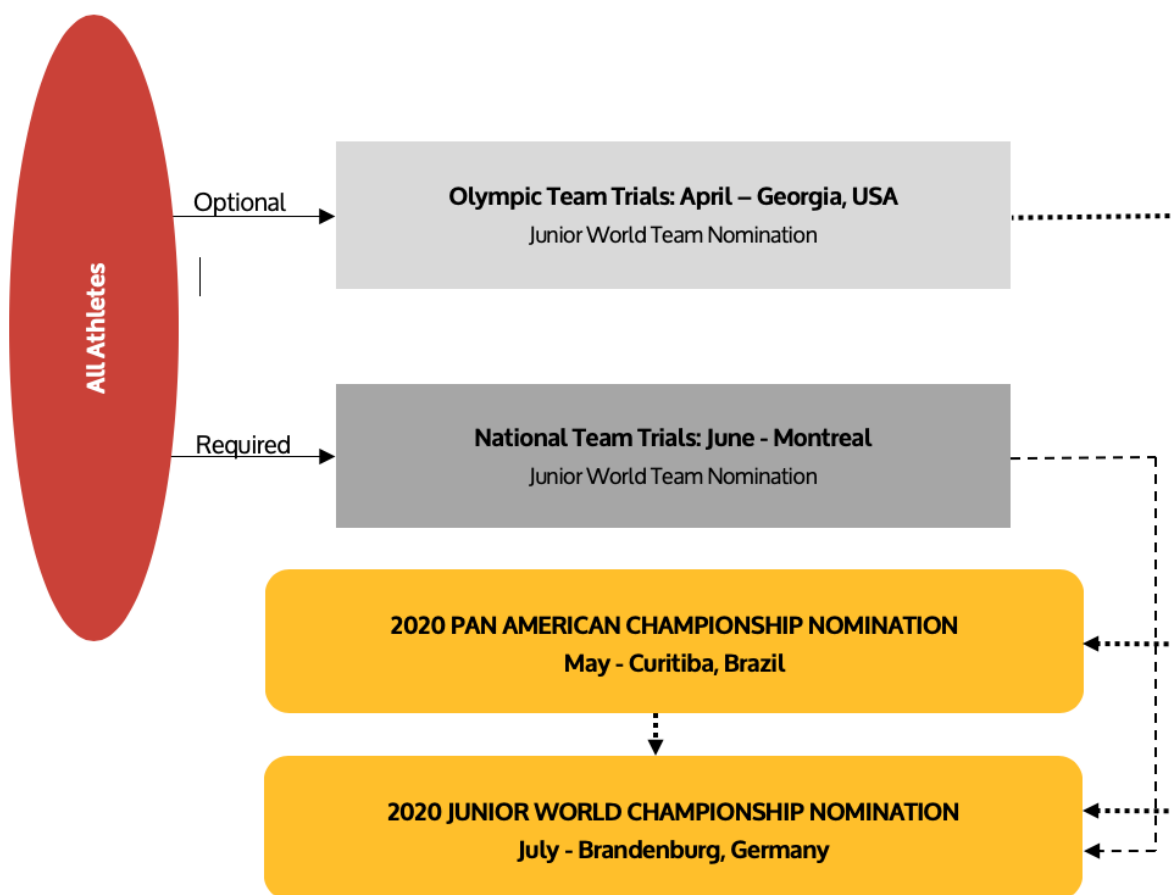
3.4 Épreuves de sélection

- 3.4.1 Les compétitions suivantes serviront d'épreuves de sélection pour les nominations de l'équipe junior :
 - Essais de l'équipe olympique (EEO) - Lake Lanier, Géorgie, 16-19 avril 2020 (non obligatoire)
 - Sélection possible pour les championnats du monde junior et Espoirs Olympiques
 - Essais de l'équipe nationale (EEN) - Montréal, QC, 26-28 juin 2020 (obligatoire)

- Sélection possible pour les championnats du monde junior et Espoirs Olympiques
- Championnats nationaux - Sélection possible pour les Espoirs Olympiques (dernière chance)
 - Ottawa, ON, 25-29 août 2020

4. Championnats du monde Junior

4.1 Un résumé du processus de sélection est fourni ci-dessous afin d'aider les athlètes/équipages et les entraîneurs. Ce tableau indique les différents moyens d'obtenir une nomination au sein de l'équipe. Le tableau présente une ligne directrice et il est important de lire attentivement les critères suivants :



4.2 EEO (K1/C1/K2/C2/K4)

4.2.1 Un athlète/équipage peut être sélectionné pour faire partie de l'équipe des championnats du monde junior 2020 lors des Essais de l'équipe olympique (EEO) dans les cas suivants :

4.2.1.1 Classement parmi les 4 premiers dans la finale 1 dans les épreuves olympiques ouvertes K1 ou C1.

4.2.1.2 Classement parmi les 3 premiers dans la finale 1 dans les épreuves ouvertes K2/C2. L'ensemble de l'équipage doit être d'âge junior pour être éligible.

4.2.1.3 Les athlètes sélectionnés pour faire partie de l'équipe des championnats du monde junior lors des EEO seront également sélectionnés pour l'équipe des championnats panaméricains 2020.

Remarque : Il n'est pas nécessaire de participer aux EEO pour être sélectionné pour l'équipe des championnats du monde junior 2020.

Il est nécessaire de participer aux EEO pour être sélectionné pour l'équipe des championnats panaméricains 2020.

4.3 EEO (K1/C1, K2/C2, K4)

4.3.1 Tous les athlètes doivent participer en simple aux EEO (incluant les athlètes participant aux épreuves leur ayant permis une nomination selon l'article 4.2 ci-dessous).

4.3.2 Les catégories simples et K2/C2/K4 seront ouvertes (catégories Junior et Senior combinées). L'ensemble de l'équipage doit être d'âge junior pour être éligible.

4.3.3 L'athlète ayant le meilleur classement dans les épreuves suivantes dans la finale A sera sélectionné, à l'exception des épreuves pour lesquelles une nomination a été obtenue lors des EEO :

4.3.3.1 1000 m masculin K1

4.3.3.2 200 m masculin K1

4.3.3.3 500 m féminin K1

4.3.3.4 200 m féminin K1

4.3.3.5 200 m féminin C1

4.3.3.6 1000 m masculin C1

4.3.4 Un équipage K2 ou C2 qui termine parmi les deux premiers équipages (incluant Senior et U23) lors des EEN sera nominé. Cette clause s'applique seulement aux épreuves pour lesquelles une sélection n'a pas été effectuée en K2 ou C2 lors des EEO. Remarque : l'ensemble de l'équipage doit être éligible.

4.3.5 Des athlètes/équipages additionnels peuvent être recommandés au CHP si le DT, en consultation avec l'entraîneur-chef du développement des athlètes, détermine qu'il reste une place pour l'athlète ou l'équipage et que l'athlète ou l'équipage démontre le potentiel de terminer parmi les 8 premiers lors des championnats du monde junior 2020.

4.3.5.1 Les facteurs utilisés pour évaluer la qualité d'une performance peuvent inclure :

- % de différence par rapport au TMO - La performance de l'athlète/l'équipage par rapport au temps de médaille d'or (voir l'annexe A)
- % de différence par rapport au TFA - La performance de l'athlète/l'équipage par rapport au temps de finale A (voir l'annexe A)
- % de différence en temps par rapport au gagnant de la finale A
- % de différence en temps par rapport à l'athlète précédant au classement
- Il y aura des finales combinées Senior et Junior A et B ainsi qu'une finale Espoirs Olympiques lors des EEN.
- L'équipage K4 qui remporte une épreuve lors des EEN (incluant les U23) sera évalué selon les critères de cette section. (Remarque : l'ensemble de l'équipage doit être éligible)
- Les athlètes seront classés selon la position à l'arrivée dans chacune des finales simples ci-dessus selon la formule de points dans l'annexe B. Par exemple, si l'athlète junior ayant le meilleur classement termine en 7^e place dans la finale A, il obtiendra les points de la 7^e place. Un athlète terminant en 5^e position dans la finale B obtiendra les points de la 14^e place. Un athlète terminant en 1^{re} position dans la finale Junior obtiendra les points de

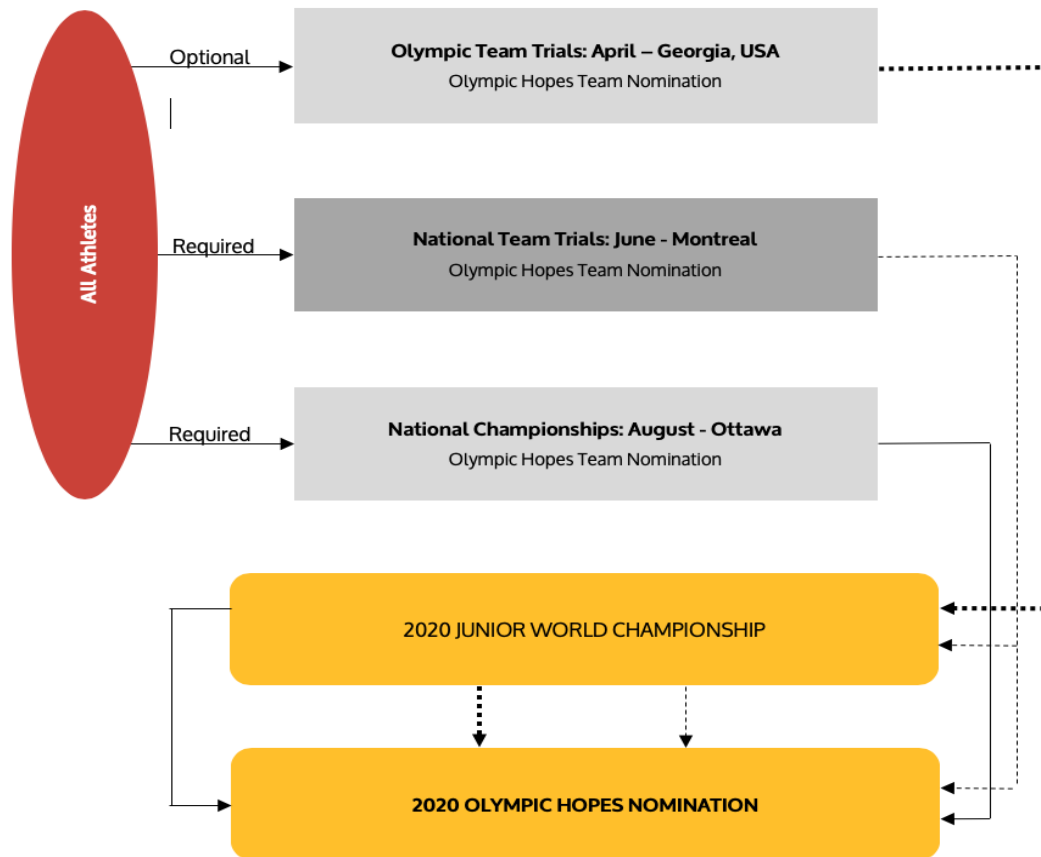
la 19^e place. Un athlète terminant en 1^{re} position dans la finale Espoirs Olympiques obtiendra les points de la 28^e place.

- Circonstances imprévues (Article 8 de la procédure de sélection de l'équipe nationale de vitesse 2020)

Ces facteurs ne sont pas en ordre et un ou plusieurs peuvent être utilisés pour soutenir ou rejeter une sélection. D'autres facteurs non listés peuvent également être considérés.

5. Espoirs Olympiques

5.1 Un résumé du processus de sélection est fourni ci-dessous afin d'aider les athlètes/équipes et les entraîneurs. Ce tableau indique les différents moyens d'obtenir une nomination au sein de l'équipe. Le tableau présente une ligne directrice et il est important de lire attentivement les critères suivants :



- 5.2 Les athlètes seront sélectionnés pour l'équipe Espoirs Olympiques 2020 selon les critères ci-dessous :
- 5.2.1 Les athlètes/équipages éligibles sélectionnés pour l'équipe des championnats du monde junior seront nommés.
 - 5.2.2 Les athlètes U16 sont également éligibles pour une sélection en tant que U17 selon les critères ci-dessous.
 - 5.2.3 Un minimum de 2 athlètes U16 par discipline.
 - 5.2.4 Il y aura une finale A et B des catégories Junior et Espoirs Olympiques lors des EEN.
- 5.3 Les athlètes U17 seront sélectionnés selon les critères suivants :
- 5.3.1 Les athlètes U17 ayant le meilleur classement dans les épreuves suivantes :
 - 5.3.1.1 1000 m masculin K1 (jusqu'à 2 athlètes)
 - 5.3.1.2 200 m masculin K1 (jusqu'à 2 athlètes)
 - 5.3.1.3 500 m féminin K1 (jusqu'à 2 athlètes)
 - 5.3.1.4 200 m féminin K1 (jusqu'à 2 athlètes)
 - 5.3.1.5 1000 m masculin C1 (jusqu'à 2 équipages)
 - 5.3.1.6 200 m féminin C1 (jusqu'à 2 équipages)

*Remarque : inclus les athlètes des championnats du monde junior
 - 5.3.2 Si le même athlète U17 obtient le meilleur classement dans plus d'une épreuve parmi celles identifiées à l'article 5.3.1 ci-dessus, l'athlète suivant au classement sera nommé selon l'ordre de priorité suivant :
 - 5.3.2.1 1000 m masculin K1, suivi du 200 m masculin K1 au besoin
 - 5.3.2.2 500 m féminin K1, suivi du 200 m féminin K1 au besoin
 - 5.3.3 Les athlètes supplémentaires U17 qui n'ont pas déjà été nommés en vertu des articles 5.3.1 ou 5.3.2 ci-dessus seront ajoutés à l'équipe des Espoirs Olympiques selon les résultats obtenus lors des championnats canadiens selon les critères suivants :

5.3.3.1 3 premiers dans les épreuves simples U18 K1/C1 (épreuves olympiques seulement)

5.4 Les athlètes U16 seront sélectionnés selon les critères suivants :

5.4.1 Les athlètes U16 ayant le meilleur classement dans les épreuves suivantes :

5.4.1.1 1000 m masculin K1

5.4.1.2 200 m masculin K1

5.4.1.3 500 m féminin K1

5.4.1.4 200 m féminin K1

5.4.1.5 1000 m masculin C1

5.4.1.6 200 m féminin C1

5.4.2 Si le même athlète U16 ne obtient le meilleur classement dans plus d'une épreuve dans sa discipline, l'athlète suivant au classement sera nommé selon l'ordre de priorité suivant :

5.4.2.1 1000 m masculin K1

5.4.2.2 500 m féminin K1

5.4.2.3 1000 m masculin C1

5.4.2.4 200 m féminin C1

5.4.3 Si le minimum de 2 athlètes U16 n'est pas obtenu selon les critères des articles 5.3 et 5.4, l'athlète suivant au classement dans la discipline concernée sera sélectionné.

ANNEXE A

Temps de performance

Les temps de performance à comparer au temps de finale A (TFA) seront arrondis au dixième de seconde (p. ex., 3:49.46 devient 3:49.5)

TMO JUNIOR

Épreuve	TMO Junior	TOP 8
FC1 200 m	48.0	51.0
FC2 500 m	01:58.5	02:03.0
HK1 1000 m	03:35.5	03:43.0
HK2 1000 m	03:18.1	03:23.0
HK1 200m	35.8	37.0
HK4 500 m	01:21.0	01:23.0
HC1 1000 m	03:56.6	04:08.0
HC2 1000 m	03:41.8	03:50.7
FK1 500 m	01:52.0	01:57.0
FK2 500 m	01:43.0	01:46.5
FK4 500 m	01:34.5	01:36.0
FK1 200m	41.6	43.0

ANNEXE B

Attribution des points du classement

Position	Finale	Points
1	A	36
2	A	35
3	A	34
4	A	33
5	A	32
6	A	31
7	A	30
8	A	29
9	A	28
1	B	27
2	B	26
3	B	25
4	B	24
5	B	23
6	B	22
7	B	21
8	B	20
9	B	19
1	JR	18
2	JR	17
3	JR	16
4	JR	15
5	JR	14
6	JR	13
7	JR	12
8	JR	11
9	JR	10
1	EO	9
2	EO	8
3	EO	7
4	EO	6
5	EO	5
6	EO	4
7	EO	3
8	EO	2
9	EO	1